

PRIMATURE

PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES**

(PP-G/TRANS N°016-2023)

Dr Boubakar SAVADOGO

Ouagadougou, le 24 mai 2023

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,
le mercredi 24 mai 2023,
en séance ordinaire, de 09 H 00 mn à 14 H 32 mn,
sous la présidence de
Son Excellence le Capitaine Ibrahim TRAORE,
Président de la Transition, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,
entendu des communications orales,
procédé à des nominations
et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DE LA PRIMATURE

Le Conseil a examiné **un projet de loi** portant institution du Service national patriotique.

Ce projet de loi est une relecture de la loi n°48/93/ADP du 15 décembre 1993 portant création d'un Service national. Son objectif principal est de corriger les insuffisances de ladite loi pour tenir compte des aspirations nouvelles en fonction de la situation de notre pays.

Ce projet de loi comporte entre autres comme innovations :

- la clarification des notions de « Service national » et de « Service national pour le développement » ;
- la prise en compte du caractère militaire du Service national ;
- la constitution de réserve à même de soutenir l'armée nationale dans la défense de la Nation ;
- l'augmentation de l'âge maximum des assujettis au Service national qui passe de 30 à 35 ans ;
- la création d'une commission de discipline chargée de prononcer des sanctions ;
- la prise en compte des sanctions en cas d'insoumission des Appelés.

Ce projet de loi permettra au Service national patriotique de mieux assurer l'organisation de la formation civique et militaire, conformément aux attentes du Gouvernement.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission dudit projet de loi à l'Assemblée législative de Transition.

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE

Le Conseil a adopté **un rapport** relatif au bilan de l'organisation des concours de la Police nationale, session 2022 et à une demande d'autorisation de recrutement sur concours professionnels et directs au profit de la Police nationale, au titre de l'année 2023.

Au titre de l'année 2022, le ministère a recruté et mis à la disposition des deux (02) écoles de Police, 810 élèves-policiers et policiers-élèves, dont 10 élèves Commissaires de police, 50 élèves Officiers de police et 750 élèves Sous-officiers de police parmi lesquels 50 de sexe féminin.

Le Conseil a marqué son accord pour le recrutement de **20 Commissaires de police** et de **50 Officiers de police** au titre des concours professionnels et de **20 Commissaires de police**, de **20 Officiers de police** et **2 000 sous-Officiers de police** dont 50 de sexe féminin au titre des concours directs, pour l'année 2023.

I.3. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

Le Conseil a adopté **quatre (04) rapports**.

Le premier rapport est relatif au bilan de l'organisation des concours professionnels et directs du personnel du corps des greffiers et des auditeurs de justice (magistrature) de la session de 2022, et à une demande d'autorisation de recrutement sur concours professionnels et directs, au titre de la session 2023.

Au titre de l'année 2022, le ministère en charge de la Justice a organisé cinq (05) concours à l'issue desquels 20 élèves fonctionnaires ont été recrutés au titre des concours professionnels et 150 élèves fonctionnaires au titre des concours directs.

Le Conseil a marqué son accord pour le recrutement de **10 Greffiers en chef** et de **10 Greffiers** au titre des concours professionnels, de **60 Greffiers**, de **40 Secrétaires des Greffes et Parquets** et de **100 Auditeurs de justice** (magistrats), au titre des concours directs pour l'année 2023.

Le deuxième rapport est relatif à **un projet de décret** portant nomination d'un Président de la Commission nationale des Droits humains (CNDH).

L'adoption de ce décret permet la nomination de Madame Gonta Alida Henriette **DA**, en qualité de Présidente de la Commission nationale des Droits humains (CNDH) pour un dernier mandat de quatre (04) ans.

Le troisième rapport est relatif à **un projet de décret** portant nomination des autres Membres du Bureau de la Commission nationale des Droits humains.

L'adoption de ce décret permet la nomination des autres Membres du Bureau de la Commission nationale des Droits humains.

Ce sont :

Vice-Président :

- Monsieur Richard **SAWADOGO**, pour un premier mandat de quatre (04) ans.

Rapporteur général :

- Monsieur Mohamed Lamine **OUEDRAOGO**, pour un premier mandat de quatre (04) ans.

Membre :

- Madame Salamata **OUEDRAOGO**, pour un dernier mandat de quatre (04) ans.

Le quatrième rapport porte nomination de Magistrats à la Direction générale de l'Administration judiciaire.

La liste de ces nominations sera publiée dans le Journal Officiel du Burkina Faso.

I.4. AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

Le Conseil a adopté **un rapport** relatif au recrutement de **15 000 agents** de santé à base communautaire (ASBC) à travers le Groupement d'intérêt public-Programme national de volontariat au Burkina Faso.

Le Conseil a marqué son accord pour le recrutement de ces 15 000 agents de santé à base communautaire en vue de renforcer les capacités endogènes des communautés locales dans la gestion de leurs besoins en matière de santé.

Le recrutement des 15 000 agents de santé à base communautaire vise à renforcer l'offre de services de santé en zone urbaine et péri-urbaine et dans les régions à fort défi sécuritaire.

I.5. AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Le Conseil a adopté **deux (02) rapports**.

Le premier rapport est relatif à **deux (02) décrets** portant respectivement création d'emplois et nomination d'un enseignant-chercheur dans l'emploi de Maître de Conférences à l'Université de Fada N'Gourma.

L'adoption de ces décrets permet la création d'**un (01)** emploi de Maître de Conférences et **d'un (01)** emploi de Maître-assistant et la nomination d'un Maître de Conférences à l'Université de Fada N'Gourma, pour compter du 28 juillet 2022.

Le second rapport est relatif à **deux (02) décrets** portant respectivement création d'emplois et nomination d'enseignants dans les emplois de Professeur titulaire, de Professeur titulaire hospitalo-universitaire et de Maître de Conférences à l'Université Joseph KI-ZERBO.

L'adoption de ces décrets permet la création de **quatorze (14)** emplois de Professeur titulaire et de Professeur titulaire hospitalo-universitaire, de **vingt-quatre (24)** emplois de Maître de Conférences, de **trente (30)** emplois de Maître-assistant et Maître-assistant hospitalo-universitaire et la nomination de **dix (10) enseignants** dans les emplois de Professeur titulaire, de **quatre (04) enseignants** dans les emplois de Professeur titulaire hospitalo-universitaire et de **vingt-quatre (24) enseignants** dans les emplois de Maître de Conférences.

II. COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le Secrétaire général du Gouvernement et du Conseil des ministres a fait au Conseil le bilan de la visite de travail et d'amitié du Premier ministre, Son Excellence Monsieur Apollinaire Joachimson KYELEM de TAMBELA à Caracas, en République bolivarienne du Venezuela du 08 au 15 mai 2023.

Cette visite de travail et d'amitié a permis de découvrir les richesses du peuple vénézuélien, d'identifier des domaines de coopération et de raffermir les relations de coopération qui existent entre les deux pays.

Au cours de son séjour, le Premier ministre burkinabè a eu des échanges avec de hautes personnalités vénézuéliennes sur des questions relatives entre autres, au développement, au secteur de l'énergie, à la lutte contre le terrorisme, à l'armement et à la diplomatie.

Le Premier ministre a par ailleurs rencontré les étudiants burkinabè bénéficiaires d'une bourse vénézuélienne pour des études en médecine intégrale communautaire. Pour marquer leur solidarité à l'effort de guerre, ces étudiants ont apporté une contribution symbolique au profit du Fonds de solidarité patriotique.

II.2. Le ministre des Affaires étrangères, de la coopération régionale et des Burkinabè de l'extérieur a fait au Conseil le compte-rendu de la 3^{ème} session de la grande commission mixte de coopération entre le Burkina Faso et la République de Guinée tenue du 26 au 28 avril 2023 à Conakry.

Cette 3^{ème} session qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens d'amitié et de fraternité entre le Burkina Faso et la République de Guinée a permis de faire le bilan de la mise en œuvre des accords déjà signés par les deux parties et d'examiner de nouveaux axes de coopération en tenant compte des priorités actuelles des deux pays.

Cette 3^{ème} session a ainsi permis la signature de 22 nouveaux accords notamment dans les domaines de la sécurité, du commerce, des mines et de l'énergie, de l'agriculture, du transport et de l'artisanat. Les parties burkinabè et guinéenne ont également signé une Feuille de route pour un meilleur suivi de la mise en œuvre desdits accords.

II.3. Le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des relations avec les institutions a fait au Conseil une communication relative à la mise en place d'un groupe de travail permanent pour la gestion des allégations de violations de Droits humains dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

La mise en place de ce groupe de travail vise à répondre à un besoin de notre pays de se doter d'un mécanisme de gestion des allégations de violations de Droits humains dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Ce groupe de travail servira de cadre permanent de veille, d'alerte et de gestion de toutes les allégations de violations de Droits humains. A ce titre, il est chargé entre autres de :

- surveiller, répertorier et traiter tous les incidents mettant en cause les Droits humains dans le cadre de la lutte contre le terrorisme ;
- contribuer à la prévention des cas de violations de Droits humains.

II.4. Le ministre de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille a fait au Conseil **deux (02) communications.**

La première communication est relative au bilan de la 6^{ème} édition de la Journée internationale du Vivre-ensemble en paix (JIVEP) commémorée le 16 mai 2023.

Placée sous le thème : « *Repenser le vivre-ensemble dans nos communautés dans un contexte de crise sécuritaire et humanitaire complexes* », cette édition du JIVEP avait pour objectif de susciter un engagement commun des communautés en faveur d'une véritable culture de réconciliation nationale et de vivre-ensemble.

Cette journée a permis d'organiser des activités de communication sur le Vivre-ensemble en paix, d'organiser une cérémonie d'installation des membres du Comité interministériel d'indemnisation des victimes et ayants-droits de victimes et d'animer des conférences publiques.

La Journée internationale du Vivre-ensemble en paix a été instituée le 08 décembre 2017 par l'Assemblée générale des Nations unies.

La deuxième communication fait le bilan de quatre (04) visites gouvernementales aux Personnes déplacées internes (PDI) à Kaya, Dori, Nagréongo et Banfora du 23 mars au 29 avril 2023.

Ces visites ont permis à la mission gouvernementale d'échanger avec les PDI et leur apporter un réconfort moral et psychosocial, de s'enquérir des difficultés auxquelles sont confrontés les agents du département sur le terrain ainsi que les structures et les organisations partenaires qui concourent à l'atteinte des résultats du Gouvernement dans la gestion de la double crise sécuritaire et humanitaire.

Dans les différentes localités, la délégation a aussi rencontré les autorités religieuses et coutumières pour leur traduire la reconnaissance du Gouvernement pour la solidarité et l'hospitalité offertes aux PDI ainsi que leur grande implication dans la gestion de la crise humanitaire et sécuritaire.

A l'issue des visites, la délégation a rassuré les communautés de l'engagement du Gouvernement à trouver des solutions idoines pour la sécurisation du pays en vue du retour des Personnes déplacées internes dans leurs localités.

II.5. Le ministre du Développement industriel, du commerce, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises a fait au Conseil une communication relative à l'organisation de la 3^{ème} édition du Salon international du coton et du textile (SICOT), prévu pour se tenir les 26 et 27 janvier 2024 à Koudougou, dans la région du Centre-Ouest.

La 3^{ème} édition du Salon international du coton et du textile se tiendra sous le thème : « *La transformation locale du coton : quels modèles d'industrialisation pour l'Afrique dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) ?* ».

Cette édition du SICOT servira de plateforme d'échanges et de réflexions et réunira les professionnels de la chaîne de valeur du coton autour des préoccupations et des opportunités de développement de la filière coton et du textile. Le SICOT est une tribune de promotion et de valorisation du coton africain et burkinabè et du savoir-faire des créateurs du continent.

II.6. Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation a fait au Conseil une communication relative à l'organisation de la 14^{ème} édition de la foire aux semences de variétés améliorées de plantes, prévue pour se tenir du 25 au 28 mai 2023 à Ouagadougou.

Placée sous le thème : « *Contribution des résultats de la recherche agricole à la résilience des populations et à l'employabilité des jeunes et des femmes : cas des semences améliorées dans le contexte de crise sécuritaire et alimentaire* », cette édition contribuera à faire connaître les produits de la recherche en matière de semences de variétés améliorées de plantes aux acteurs du monde agricole et au grand public.

Elle est placée sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Premier ministre.

II.7. Le ministre de l’Energie, des mines et des carrières a fait au Conseil **deux (02) communications.**

La première communication est relative aux conclusions du Rapport 2021-2022 sur l’état de la fraude en matière de commercialisation de l’or et des autres substances précieuses.

Le Rapport 2021-2022 sur l’état de la fraude en matière de commercialisation de l’or et des autres substances précieuses révèle qu’une grande quantité de l’or burkinabè fait l’objet de fraude chaque année et génère d’importants flux financiers illicites.

Les faits recensés par la Brigade nationale anti-fraude de l’or (BNAF) en 2021 et 2022 concernent entre autres, la possession, la détention, le transport de l’or sans agrément, carte d’artisan ou d’acheteur valide, l’absence et/ou la non tenue à jour de registres règlementaires, l’utilisation de matériel de pesée non conforme ou non certifié par les services de la qualité et de la métrologie ou toute autre structure administrative habilitée et l’utilisation de manœuvres frauduleuses tendant à faire passer d’autres substances minérales pour de l’or.

Ledit rapport fait ressortir une fraude à grande échelle de l’or issu de l’exploitation artisanale impliquant les comptoirs privés d’achat et de vente d’or et des titulaires d’autorisation d’exploitation artisanale et de permis d’exploitation semi-mécanisée.

Cette fraude se caractérise notamment par la non-déclaration au Burkina Faso des pays de destination et la non-déclaration de l’or exporté dans les pays de destination. D’importantes quantités d’or issues de l’exploitation artisanale font ainsi l’objet de fraude chaque année à destination de pays voisins. Toutes ces actions ont causé un préjudice financier de centaines de milliards de F CFA à l’Etat burkinabè.

Au cours de la période 2021-2022, les différentes actions de lutte contre la fraude de l'or ont permis de recouvrer un montant cumulé d'**un milliard cinq cent quatre-vingt-six millions trois cent quatre-vingt-seize mille cinq cent quatre-vingt-neuf (1 586 396 589) F CFA** d'amendes générées par la saisie de 35,347 kg d'or.

Le Conseil a instruit les ministres chargés du dossier de prendre les mesures idoines en vue de renforcer la lutte contre la fraude de l'or et des substances précieuses au Burkina Faso.

La seconde communication est relative aux recommandations du groupe de réflexion sur l'assèchement des sources de financement du terrorisme à travers l'exploitation minière artisanale de l'or.

Depuis 2015, le Burkina Faso est confronté à des attaques opérées par des Groupes armés terroristes (GAT). Ces groupes exploitent directement et indirectement certains sites miniers artisanaux et industriels abandonnés et font sortir illicitement du territoire national d'importantes quantités d'or en direction de pays voisins. Les recettes générées à travers ces trafics contribuent au financement du terrorisme.

Pour lutter efficacement contre le terrorisme, le Gouvernement a mis en place un groupe de réflexion chargé de faire des propositions d'actions pour l'assèchement des financements du terrorisme en particulier à partir de l'exploitation minière artisanale.

Plusieurs recommandations ont donc été formulées. Il s'agit entre autres :

- de la sécurisation des sites d'exploitation minière artisanale et semi-mécanisées ;
- de l'implantation d'une raffinerie d'or ;

- du renforcement de la coopération avec les pays de destination ou de transit de l'or exporté du Burkina Faso ;
- de la sensibilisation et de l'information des acteurs de la chaîne de commercialisation sur la réglementation en vigueur en matière de commercialisation de l'or et des autres substances précieuses au Burkina Faso ;
- de la lutte contre le blanchiment des capitaux pour le financement du terrorisme ;
- de l'établissement d'un mécanisme d'échanges d'informations entre les structures habilitées à lutter contre la fraude de l'or ;
- de l'incitation des populations à dénoncer la fraude de l'or.

II.8. Le ministre des Sports, de la jeunesse et de l'emploi a fait au Conseil une communication relative à la mise en place d'un dispositif d'information et d'orientation des étudiants en matière d'opportunités d'insertion professionnelle ou d'emploi.

La mise en place de ce dispositif concrétise l'engagement du Chef de l'Etat face à la communauté universitaire lors de sa visite à l'Université Joseph KI-ZERBO le 17 janvier 2023. Il va se traduire par le déploiement des services de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) au sein des Instituts d'enseignement supérieur et de recherche (IESR) par la mise en place de bureaux « *Bilan de compétences et accompagnement (BCA)* ».

Les BCA visent à apporter une assistance de proximité aux jeunes en milieu universitaire en vue de les orienter vers les opportunités d'insertion professionnelle ou d'emploi correspondant au mieux à leurs capacités et aptitudes professionnelles.

La première phase du déploiement des bureaux BCA concerne 14 IESR publics. Son lancement est prévu le 26 mai 2023 sous le très haut patronage du Chef de l'Etat. La mise en place de ces bureaux connaîtra une extension progressive aux autres Institutions d'enseignement supérieur et de recherche publiques et privées d'ici à 2025.

III. NOMINATIONS

III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DE LA PRESIDENCE DU FASO

- Monsieur Dominique **KONOMBO, Mle 343 694 L**, Assistant en Droits humains, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions.

Pour le compte de la Grande Chancellerie :

- Monsieur Emmanuel **SORGHO, Mle 118 969 G**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Secrétaire général.

B. AU TITRE DE LA PRIMATURE

- Monsieur Boukaré Sébastien **YOUGBARE, Mle 207 918 J**, Informaticien, Manager des systèmes d'information et du numérique, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur général de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI).

C. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION REGIONALE ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

- Monsieur Emmanuel **OUALI, Mle 229 943 T**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Chef de département apatridie de la migration mixte et des solutions durables ;
- Monsieur Belko **DIALLO, Mle 97 966 X**, Ministre plénipotentiaire, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Chef de département des études statistiques et de la planification au Secrétariat permanent de la Commission nationale pour les réfugiés (CONAREF) ;
- Monsieur Adama **KINDO, Mle 208 204 A**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Chef de département de l'éligibilité et de la protection internationale à la Commission nationale pour les réfugiés.

D. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

- Monsieur Sibiri Parfait **ZOUNDI, Mle 35 923 G**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Conseiller fiscal auprès de la Société nationale d'aménagement des terrains urbains (SONATUR).
- Monsieur Assonsi **SOMA, Mle 212 283 U**, Enseignant-chercheur, catégorie P3, grade initial, 1^{er} échelon, est nommé Directeur général adjoint du développement territorial ;
- Monsieur Elie **TIEMTORE, Mle 212 287 A**, Conseiller en aménagement du territoire et développement local, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur de la résilience et de l'appui à la stabilisation des territoires ;
- Madame Tomékün Raïssa Aimée **BILA/SOMDA, Mle 212 284 H**, Conseiller en aménagement du territoire et développement local, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommée Directrice des études spatiales et de l'aménagement du territoire.

E. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

- Monsieur Sié Maxime **DA, Mle 202 173 K**, Informaticien, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique à la Commission de l'informatique et des libertés (CIL) ;
- Monsieur Beningnindé Denis **OUEDRAOGO, Mle 248 193 G**, Conseiller en archivistique, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur des archives et de la documentation ;
- Monsieur Sanlet Adama **TRAORE, Mle 84 123 J**, Juriste, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommé Directeur des relations avec les institutions non parlementaires ;

- Monsieur Ousséni **DIALLA, Mle 215 114 F**, Juriste, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Chargé d'études à la Commission de l'informatique et des libertés ;
- Monsieur El Hadji Ya-Akoub Diaby **KASSAMBA, Mle 207 793 D**, Informaticien, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Chargé d'études à la Commission de l'informatique et des libertés ;
- Monsieur Zakaria **BAYOULOU, Mle 200 408 H**, Conseiller en Droits humains, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des Droits humains et de la promotion de la citoyenneté et de la paix du Centre-Nord.

F. AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

- Monsieur Robert **KARAMA, Mle 118 893 J**, Médecin spécialiste, catégorie P1, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Siaka Laurent **GANOU, Mle 49 993 E**, Attaché de santé, 2^{ème} classe, 11^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Didier **DIPAMA, Mle 231 504 B**, Médecin de santé publique, catégorie U, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la Santé et de l'hygiène publique de la Boucle du Mouhoun ;
- Madame Yéri Sylvie **TRAORE/YOUL, Mle 231 505 K**, Médecin de santé publique, catégorie PA, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommée Directrice régionale de la Santé et de l'hygiène publique des Cascades ;
- Monsieur Daniel **YERBANGA, Mle 224 359 D**, Médecin de santé publique, catégorie U1, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la Santé et de l'hygiène publique du Centre ;
- Madame Anata **DORO/SORE, Mle 224 728 E**, Médecin de santé publique, catégorie U, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommée Directrice régionale de la Santé et de l'hygiène publique du Centre-Sud ;

- Monsieur Mahamady Pamiki Yaba **YARBANGA**, **Mle 206 891 U**, Médecin spécialiste de santé publique, catégorie P, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la Santé et de l'hygiène publique de l'Est ;
- Madame Ouou Mireille **COULIBALY**, **Mle 206 880 A**, Médecin de santé publique, catégorie PA, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommée Directrice régionale de la Santé et de l'hygiène publique du Plateau-Central ;
- Monsieur Bakary **TRAORE**, **Mle 111 395 W**, Médecin de santé publique, catégorie U, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la Santé et de l'hygiène publique du Sud-Ouest.

G. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

- Monsieur Patoingnimi Arsène **TIENDREBEOGO**, **Mle 358 753 W**, Ingénieur de la géologie et des mines, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé cumulativement Directeur général des carrières et Responsable du Programme « **budgétaire carrières** » ;
- Monsieur Wend Dolean Arsène **ILBOUDO**, **Mle 333 944 V**, Ingénieur de recherche en énergie, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Inspecteur général de l'énergie et des mines ;
- Monsieur Mamadou **OUEDRAOGO**, **Mle 85 063 T**, Ingénieur de l'énergie, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommé Inspecteur de l'énergie et des mines ;
- Monsieur Bayambouè Blaise **BADOLO**, **Mle 85 062 E**, Ingénieur électricien, 1^{er} grade, 10^{ème} échelon, est nommé Inspecteur de l'énergie et des mines ;
- Monsieur Théophile **OUEDRAOGO**, **Mle 334 080 J**, Ingénieur de la géologie et des mines, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Inspecteur de l'énergie et des mines ;

- Monsieur Ouambi Edouard **ZOMA, Mle 358 768 C**, Ingénieur de la géologie et des mines-option mines, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Inspecteur de l'énergie et des mines ;
- Monsieur Martin **ZOUNGRANA, Mle 104 438 V**, Inspecteur du travail, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Inspecteur de l'énergie et des mines ;
- Monsieur Abdou **SAWADOGO, Mle 358 766 R**, Ingénieur de la géologie et des mines, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Inspecteur de l'énergie et des mines ;
- Monsieur Salam **OUEDRAOGO, Mle 334 081 B**, Ingénieur de la géologie et des mines, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Inspecteur de l'énergie et des mines ;
- Monsieur Mahomed **KABRE, Mle 358 750 U**, Inspecteur de la géologie et des mines, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Inspecteur de l'énergie et des mines ;
- Monsieur Salam **OUEDRAOGO, Mle 360 935 M**, Attaché en études et analyses, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Inspecteur de l'énergie et des mines ;
- Monsieur Patindé Alain **YAMEOGO, Mle 256 572 Y**, Conseiller en études et analyses, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Chargé d'études ;
- Monsieur Oussou **ZAMPOU, Mle 220 649 Y**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Chargé d'études ;
- Monsieur Victor **ZIGANI, Mle 359 137 Y**, Inspecteur des impôts, 1^{er} grade, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur des finances et de la comptabilité de l'Agence nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (ANEREE).

H. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

- Monsieur Potiandi Serge **DIAGBOUGA, Mle 41 639 G**, Directeur de recherche, catégorie P1, classe exceptionnelle, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur général de la recherche et de l'innovation ;
- Madame Sophie **OUOBA/SAWADOGO, Mle 324 188 S**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommée Chargée d'études, en remplacement de Madame Annick Lydie Djouma **PIKBOUGOUM/ZINGUE OUATTARA** ;
- Monsieur David **SANON, Mle 54 616 H**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Chargé d'études, en remplacement de Monsieur Alidou **MAIGA** ;
- Monsieur Mohamed **SEYNOU, Mle 119 738 E**, Professeur titulaire, catégorie P1, 1^{er} grade, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur général de l'Ecole polytechnique de Ouagadougou (EPO) ;
- Monsieur Félix dit Bondo **KINI, Mle 46 546 W**, Chercheur, catégorie P1, classe terminale, est nommé Secrétaire permanent de l'Autorité nationale pour la mise en œuvre de la Convention sur les armes chimiques (SP/ANCAC) ;
- Monsieur Amadou **TRAORE, Mle 58 518 G**, Directeur de recherche, catégorie P1, 1^{er} échelon, est nommé Secrétaire permanent de l'Energie atomique (SP/EA) ;
- Monsieur Sougalo **SOULAMA, Mle 49 957 F**, Maître de recherche, catégorie P2, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Secrétaire permanent de la Commission nationale de gestion des ressources phytogénétiques (SP/CONAGREP) ;

- Monsieur Arsène Ratalignian **OUEDRAOGO, Mle 91 680 H**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'administration des finances de l'Ecole polytechnique de Ouagadougou (EPO) ;
- Madame Patoinéwendé Denise **ILBOUDO, Mle 271 429 D**, Maître-assistant en Immunologie, est nommée Maître de conférences en Biologie Moléculaire et Immunologie à l'Institut supérieur de développement durable (ISDD) de l'Université de Fada N'Gourma (UFDG), pour compter du 28 juillet 2022.

Les enseignants dont les noms suivent sont nommés dans l'emploi de Professeur titulaire pour compter du 28 juillet 2022 :

- Monsieur Bouma Fernand **BATIONO, Mle 102 680 W**, Maître de conférences en Sociologie-Anthropologie de la santé, est nommé Professeur titulaire en Anthropologie et sociologie de la santé à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/SH) ;
- Monsieur Ramané **KABORE, Mle 216 334 H**, Maître de conférences en Sociologie, est nommé Professeur titulaire en Sociologie à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/SH) ;
- Monsieur Lassina **KOTE, Mle 41 184 K**, Maître de conférences en Archéologie et Préhistoire africaines, est nommé Professeur titulaire en Archéologie et Préhistoire à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/SH) ;
- Monsieur Lassane **YAMEOGO, Mle 110 906 M**, Maître de conférences en Géographie rurale et aménagement, est nommé Professeur titulaire en Géographie rurale et aménagement à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/SH) ;
- Monsieur Salifou Koucka **OUIMINGA, Mle 119 759 C**, Maître de conférences en physique appliquée : Energétique combustion, est nommé

Professeur titulaire en Physique : Combustion à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/SEA) ;

- Monsieur Issa **TAPSOBA, Mle 111 049 P**, Maître de conférences en Chimie analytique : Electrochimie organique, est nommé Professeur titulaire en Chimie : Chimie analytique à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/SEA) ;
- Monsieur Issa **ZABSONRE, Mle 215 003 P**, Maître de conférences en Mathématiques : Mathématiques appliquées, est nommé Professeur titulaire en Mathématiques : Mathématiques appliquées à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/SEA) ;
- Monsieur Adama **OUEDA, Mle 119 741 A**, Maître de conférences en Biologie et Ecologie animales, est nommé Professeur titulaire en Biologie et Ecologie animales à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/SVT) ;
- Monsieur Patrice **ZERBO, Mle 41 443 D**, Maître de conférences en Ethnobotanique-Ethnopharmacologie, est nommé Professeur titulaire en Ethnobotanique-Ethnopharmacologie à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/SVT) ;
- Monsieur Cheikna **ZONGO, Mle 214 999 D**, Maître de conférences en Biochimie-Microbiologie, est nommé Professeur titulaire en Biochimie-Microbiologie à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/SVT).

Les enseignants dont les noms suivent sont nommés dans l'emploi de Professeur titulaire hospitalo-universitaire, pour compter du 28 juillet 2022:

- Monsieur Papougnézambo **BONKOUNGOU, Mle 42 817 L**, Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Anesthésie-Réanimation, est nommé Professeur titulaire hospitalo-universitaire en Anesthésie-Réanimation à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/SDS) ;

- Monsieur Mahamoudou **SANOU**, **Officier** des forces armées nationales, Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Bactériologie, virologie, est nommé Professeur titulaire hospitalo-universitaire en Bactériologie-Virologie à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/SDS) ;
- Monsieur Nobila Valentin **YAMEOGO**, **Mle 224 433 U**, Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Cardiologie, est nommé Professeur titulaire hospitalo-universitaire en Cardiologie à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/SDS) ;
- Madame Estelle Noëla Hoho **YOUL**, **Mle 216 336 C**, Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Pharmacologie, est nommée Professeur titulaire hospitalo-universitaire en Pharmacologie à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/SDS).

Les enseignants dont les noms suivent sont nommés dans l'emploi de Maître de conférences pour compter du 28 juillet 2022 :

- Monsieur Pon Jean-Baptiste **COULIBALY**, **Mle 241 848 S**, Maître-assistant en Archéologie, est nommé Maître de conférences en Archéologie à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/SH) ;
- Monsieur Donatien **DAHOUROU**, **Mle 52 135 C**, Maître-assistant en Psychologie expérimentale, est nommé Maître de conférences en Psychologie à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/SH) ;
- Monsieur Seindira **MAGNINI**, **Mle 102 681 D**, Maître-assistant en Sociologie, est nommé Maître de conférences en Sociologie à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/SH) ;
- Monsieur Jérémie **ROUAMBA**, **Mle 257 222 J**, Maître-assistant en Géographie humaine, est nommé Maître de conférences en Géographie humaine à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/SH) ;

- Monsieur Abdoul Azise **SODORE, Mle 257 225 C**, Maître-assistant en Géographie/Aménagement, est nommé Maître de conférences en Géographie/Aménagement à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/SH) ;
- Monsieur Zakaria **SORE, Mle 212 563 Y**, Maître-assistant en Sociologie de l'éducation, est nommé Maître de conférences en Sociologie de l'Education à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/SH) ;
- Monsieur Samson **GUENNE, Mle 209 902 H**, Maître-assistant en Biochimie (substances naturelles), est nommé Maître de conférences en Biochimie (substances naturelles) à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/SVT) ;
- Madame Yéri Esther **HIEN, Mle 273 388 G**, Maître-assistant en Immunologie, est nommée Maître de conférences en Immunologie à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/SVT) ;
- Madame Napoko Malika **YAGO/KANGOYE, Mle 245 780 Z**, Maître-assistant en Biologie et Ecologie Animales, est nommée Maître de conférences en Biologie et Ecologie Animales à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/SVT) ;
- Madame Winkom Noellie **KUELA/KPODA, Mle 257 231 W**, Maître-assistant en Biologie et Ecologie Animales, est nommée Maître de conférences en Biologie et Ecologie Animales à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/SVT) ;
- Monsieur Cheik Amadou Tidiane **OUATTARA, Mle 46 901 D**, Maître-assistant en Microbiologie, est nommé Maître de conférences en Biochimie-Microbiologie à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/SVT) ;
- Madame Razacswendé Fanta **OUEDRAOGO/OUEDRAOGO, Mle 271 371 H**, Maître-assistant en Biologie et Physiologie végétales, est nommée Maître de conférences en Physiologie végétale à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/SVT) ;

- Monsieur Sâga **SAWADOGO**, **Mle 257 224 U**, Maître-assistant en Géologie, est nommé Maître de conférences en Géologie appliquée à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/SVT) ;
- Madame Ratoguessiyaoba Virginie **BONKOUNGOU/KABORE**, **Mle 271 368 M**, Maître-assistant en Sciences du langage (grammaire et discipline de français), est nommée Maître de conférences en Sciences du langage (grammaire et discipline de français) à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/LAC) ;
- Monsieur Boureima Alexis **KOENOU**, **Mle 271 363 S**, Maître-assistant en Sciences du langage (grammaire et discipline de français), est nommé Maître de conférences en Sciences du langage (grammaire et discipline de français) à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/LAC) ;
- Monsieur Somda Balouhib Thadée **KPANYAWNE**, **Mle 47 587 F**, Maître-assistant en Sciences du langage, est nommé Maître de conférences en Sciences du langage à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/LAC) ;
- Madame Fatou Ghislaine **SANOUE**, **Mle 245 796 W**, Maître-assistant en Littératures africaines, est nommée Maître de conférences en Littératures africaines à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/LAC) ;
- Monsieur Didier **BASSOLE**, **Mle 231 922 F**, Maître-assistant en Informatique, est nommé Maître de conférences en Informatique à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/SEA) ;
- Monsieur Tégawendé François d'Assise **BISSYANDE**, **Mle 245 790 K**, Maître-assistant en Informatique : Informatique, Télécommunications et Electronique, est nommé Maître de conférences en Informatique à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/SEA) ;

- Monsieur Thierry Sikoudouin Maurice **KY, Mle 257 232 C**, Maître-assistant en Physique : Energétique, Energie solaire, est nommé Maître de conférences en Physique : Energétique, Energie solaire à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/SEA) ;
- Monsieur Yacouba **SANOU, Mle 271 882 U**, Maître-assistant en Chimie : Chimie de l'environnement (Chimie des eaux), est nommé Maître de conférences en Chimie : Chimie analytique : Chimie de l'environnement à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/SEA) ;
- Monsieur Moustapha **SAWADOGO, Mle 216 912 L**, Maître-assistant en Chimie : Chimie des matériaux, est nommé Maître de conférences en Chimie : Chimie des matériaux à l'Université Joseph KI-ZERBO (UFR/SEA) ;
- Monsieur Urbain **TRAORE, Mle 271 889 D**, Maître-assistant en Analyse, est nommé Maître de conférences en Mathématiques appliquées à l'Université Joseph KI-ZERBO (IFOAD) ;
- Monsieur Moussa **BOUGMA, Mle 334 026 N**, Maître-assistant en Démographie, est nommé Maître de conférences en Démographie à l'Université Joseph KI-ZERBO (ISSP).

I. AU TITRE DU MINISTERE DE L'URBANISME, DES AFFAIRES FONCIERES ET DE L'HABITAT

- Monsieur Kelguingalé **ILLY, Mle 254 888 W**, Conseiller en études et analyses, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur Néhoun **NIGNAN, Mle 372 815 U**, Attaché en études et analyses, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique ;
- Madame Aïssetou Raymonde **NANEMA, Mle 110 951 N**, Architecte-Urbaniste, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommée Chargée de missions ;

- Monsieur Koï Didier Calixte **SOU, Mle 208 038 D**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé cumulativement Secrétaire permanent de la Politique du logement et Responsable du Programme 107 « **Accès au logement décent** » ;
- Monsieur Yaya **DAO, Mle 229 706 R**, Ingénieur géomètre, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur de la topographie et des travaux fonciers ;
- Monsieur Lebikoun Ferdinand **SOME, Mle 229 701 M**, Ingénieur géomètre, 1^{er} grade, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Urbanisme, des affaires foncières et de l'habitat des Cascades ;
- Monsieur Assami **BIRBA, Mle 229 704 W**, Ingénieur géomètre, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Urbanisme, des affaires foncières et de l'habitat du Centre-Est ;
- Monsieur Adama **HEMA, Mle 229 705 E**, Ingénieur géomètre, 1^{er} grade, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Urbanisme, des affaires foncières et de l'habitat du Centre-Ouest ;
- Monsieur Hermann **YAMEOGO, Mle 248 086 E**, Ingénieur géomètre, 1^{er} grade, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Urbanisme, des affaires foncières et de l'habitat du Centre-Sud ;
- Monsieur Tolo Thomas **ZERBO, Mle 229 709 D**, Ingénieur géomètre, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Urbanisme, des affaires foncières et de l'habitat de l'Est ;
- Monsieur Jules **OUEDRAOGO, Mle 239 799 R**, Ingénieur de conception en génie civil, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Urbanisme, des affaires foncières et de l'habitat du Nord ;
- Monsieur Obagnin **SOULAMA, Mle 211 870 J**, Ingénieur en génie civil, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Urbanisme, des affaires foncières et de l'habitat du Plateau-Central ;

- Monsieur Adams Jean Martial **BAMBARA, Mle 355 091 N**, Ingénieur en génie civil, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Urbanisme, des affaires foncières et de l'habitat du Sahel.

J. AU TITRE DU MINISTERE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

- Madame Kiswendsida Alice **OUEDRAOGO, Mle 88 666 A**, Economiste, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommée Secrétaire générale ;
- Monsieur Zakaria Serge Landolo **SIEBA, Mle 516 756 H**, Ingénieur des travaux en réseaux informatiques et systèmes de télécommunications, est nommé Directeur général de la Maîtrise d'ouvrage de l'Aéroport de Donsin (MOAD).

III.2. NOMINATIONS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Le Conseil a procédé à la nomination d'Administrateurs au Conseil d'administration :

- du Fonds de développement de l'élevage (FODEL) au titre du ministère de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques ;
- du Laboratoire national du bâtiment et des travaux publics (LNBTP) au titre du ministère des Infrastructures et du désenclavement ;
- du Fonds d'intervention pour l'environnement (FIE) au titre du ministère de l'Environnement, de l'eau et de l'assainissement ;
- de la Société nationale d'aménagement des terrains urbains (SONATUR) au titre du ministère de l'Urbanisme, des affaires foncières et de l'habitat ;
- du Fonds d'appui aux initiatives des jeunes (FAIJ) au titre du ministère des Sports, de la jeunesse et de l'emploi ;
- du Fonds de développement culturel et touristique (FDCT), du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) et de la Radiodiffusion Télévision du Burkina (RTB) au titre du ministère de la Communication, de la culture, des arts et du tourisme.

Le Conseil a également procédé à la nomination des Présidents des Conseils d'administration du Fonds d'intervention pour l'environnement et de la Radiodiffusion Télévision du Burkina.

A. MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Le Conseil a adopté **deux (02) décrets**.

Le premier décret nomme Madame Angeline **ZONGO/GUIGMA, Mle 212 303 R**, Conseiller des affaires économiques, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère du Développement industriel, du commerce et des petites et moyennes entreprises au Conseil d'administration du Fonds de développement de l'élevage (FODEL) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le second décret renouvelle le mandat des personnes ci-après, Administrateurs au Conseil d'administration du Fonds de développement de l'élevage (FODEL) pour une dernière période de trois (03) ans.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT L'ETAT

Au titre du ministère des Sports, de la jeunesse et de l'emploi :

- Madame Félicienne **DIMA, Mle 91 706 R**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LA FEDERATION NATIONALE DES SOCIETES COOPERATIVES DES ELEVEURS DU BURKINA (SCOOP-CA/FEB)

- Monsieur Amadou **TAMBOURA**, Secrétaire général du cadre d'élevage du Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA).

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT L'INTERPROFESSION DE LA FILIERE VOLAILLE LOCALE DU BURKINA FASO (IPVL/BF)

- Monsieur Dieudonné **KOLOGO**, Président de l'Union nationale des transformateurs de volaille locale (UNTUL).

B. MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT

Le Conseil a adopté **un décret** portant nomination des personnes ci-après, Administrateurs représentant l'Etat au Conseil d'administration du Laboratoire national du bâtiment et des travaux publics (LNBTP) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Au titre du ministère de l'Economie, des finances et de la prospective :

- Madame Sidwayan Françoise **ZOURE**, Mle 50 062 T, Inspecteur des impôts.

Au titre du ministère de l'Environnement, de l'eau et de l'assainissement :

- Monsieur Bouraïma **KOUANDA**, Mle 216 309 H, Ingénieur du génie rural.

C. MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil a adopté **deux (02) décrets**.

Le premier décret nomme les personnes ci-après, Administrateurs au Conseil d'administration du Fonds d'intervention pour l'environnement (FIE) pour un premier mandat de trois (03) ans.

ADMINISTRATEURS REPRESENTANT L'ETAT

Au titre du ministère de l'Environnement, de l'eau et de l'assainissement :

- Monsieur Rakissaguinda Paul **OUEDRAOGO**, Mle **117 003 H**, Conseiller en gestion des ressources humaines.

Au titre du ministère de l'Economie, des finances et de la prospective :

- Madame Brigitte Marie Suzanne Wend-La-Mita **COMPAORE/YONI**, Mle **59 641 G**, Administrateur des services financiers.

Au titre du ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité :

- Monsieur Jean-Pierre **VOGNA**, Mle **98 021 K**, Administrateur civil.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LE SECRETARIAT PERMANENT DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES (SPONG)

- Monsieur Charles Didace **KONSEIBO**, Directeur du Centre écologique Albert Schweitzer du Burkina Faso.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT L'ASSOCIATION DES MUNICIPALITES DU BURKINA FASO

- Monsieur Thomas Dakin **POUYA**, Mle **102 947 M**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LA CONFEDERATION PAYSANNE DU FASO

- Monsieur Laurent **DOMBOUE**, Producteur agricole, en remplacement de Monsieur Bassiaka DAO.

Le second décret nomme Madame Brigitte Marie Suzanne Wend-La-Mita **COMPAORE/YONI, Mle 59 641 G**, Administrateur des services financiers, Présidente du Conseil d'administration du Fonds d'intervention pour l'environnement (FIE) pour un premier mandat de trois (03) ans.

D. MINISTERE DE L'URBANISME, DES AFFAIRES FONCIERES ET DE L'HABITAT

Le Conseil a adopté **un décret** portant nomination des personnes ci-après, Administrateurs représentant l'Etat au Conseil d'administration de la Société nationale d'aménagement des terrains urbains (SONATUR) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Au titre du ministère de l'Environnement, de l'eau et de l'assainissement :

- Monsieur Somnoma Blaise **DJIGUEMDE, Mle 678 (Mle ONEA)**, Ingénieur de conception en eau et assainissement, en remplacement de Monsieur Patrice KABORE.

Au titre du ministère de l'Energie, des mines et des carrières :

- Monsieur Bakary **LINGANI, Mle 225 602 P**, Ingénieur énergétique, en remplacement de Monsieur Jean Baptiste KY.

E. MINISTERE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI

Le Conseil a adopté **un décret** portant nomination de Monsieur Ousmane **BADINI, Mle 91 460 U**, Ingénieur d'agriculture, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques au Conseil d'administration du Fonds d'appui aux initiatives des jeunes (FAIJ) pour un premier mandat de trois (03) ans, en remplacement de Madame Diane Larissa NONGABAMBA YILI.

F. MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

Le Conseil a adopté **quatre (04) décrets**.

Le premier décret nomme les personnes ci-après, Administrateurs représentant l'Etat au Conseil d'administration du Fonds de développement culturel et touristique (FDCT) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Au titre du ministère de la Communication, de la culture, des arts et du tourisme :

- Madame Boumnoma Wenddindondé Rosalie **SAREMBE, Mle 200 486 H**, Administrateur des services touristiques ;
- Monsieur Marcelin **ZANGO, Mle 216 768 G**, Conseiller des affaires culturelles.

Le deuxième décret nomme Monsieur Lambert **ZOUNGRANA, Mle 36 557 K**, Professeur certifié des lycées et collèges, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère de la Communication, de la culture, des arts et du tourisme au Conseil d'administration du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) pour un premier mandat de trois (03) ans, en remplacement Monsieur Serge N. PALENFO.

Le troisième décret nomme les personnes ci-après, Administrateurs représentant l'Etat au Conseil d'administration de la Radiodiffusion Télévision du Burkina (RTB) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Au titre du ministère de la Communication, de la culture, des arts et du tourisme :

- Monsieur Bètamou Fidèle Aymar **TAMINI, Mle 88 796 S**, Ingénieur du cinéma et de l'audiovisuel ;
- Monsieur Boukary **NITIEMA, Mle 88 786 F**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication.

Au titre de la Primature :

- Madame Mariam **NAKANABO/KALANDJIBO, Mle 237 998 E**, Conseiller en gestion des ressources humaines.

Le quatrième décret nomme Monsieur Bètamou Fidèle Aymar **TAMINI, Mle 88 796 S**, Ingénieur du cinéma et de l'audiovisuel, Président du Conseil d'administration de la Radiodiffusion Télévision du Burkina (RTB) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Pour le Porte-parole du Gouvernement,
le Ministre des Sports, de la jeunesse
et de l'emploi assurant l'intérim


Dr Boubakar SAVADOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

